

439616-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Munizzjon għal armi tan-nar u armi tal-gwerra – Qualification, production et fourniture de munitions de calibre 12,7×99mm

OJ S 121/2026 26/06/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Provvisti

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Difiza

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Qualification, production et fourniture de munitions de calibre 12,7×99mm

Deskrizzjoni: Le présent accord cadre composite prévoit la qualification, la production et la fourniture de munitions de calibre 12.7×99mm à balle ordinaire et à balle traçante au standard OTAN. Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 29/07/2026 à 10h00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.----- Les munitions de calibre 12.7×99mm à balle ordinaire et à balle traçante au standard OTAN, l' amorce, la poudre et les éléments métalliques (balle et étui), seront produits sur le territoire de l'union européenne (UE) ou de l'espace économique européen (EEE). L'accord-cadre prévoit une phase de qualification industrielle des munitions avant les phases de production. Au titre de ce poste, des essais industriels seront à réaliser au moyen d'une arme Browning Machine Gun.50 M2HB dont le titulaire devra donc être en possession. Au titre de la qualification, il est attendu du titulaire qu'il qualifie les munitions à balle ordinaire et à balle traçante. La qualification des munitions devra intervenir moins de 18 mois après la notification de l'accord-cadre.----- Le présent accord-cadre commandera de manière ferme la production et la fourniture d'environ 1 million de munitions de 12,7×99 mm à balle ordinaire au standard OTAN et d'environ 1 million de munitions de 12,7×99 mm panachées, comprenant des balles ordinaires et des balles traçantes (4+1), au standard OTAN. Les livraisons des munitions devront avoir lieu moins de 24 mois après leur qualification. Le présent accord-cadre prévoira la possibilité de passer des commandes supplémentaires de munitions pendant toute sa durée de vie au titre d'un poste à bons de commande, avec des commandes envisagées annuellement.----- Le montant estimé inscrit à la rubrique 2.1.3 correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sans engagement de la part de l'État.----- En complément de la rubrique 5.1.15 : Il s'agit d'un accord-cadre composite (partie ferme avec partie à bons de commande).----- Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire. ----- Le marché pouvant présenter des aléas techniques importants, il comportera une part provisionnelle pour l'achat potentiel de fournitures et services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché public initial.----- Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. La forme du groupement n'est pas imposée.----- Il est interdit aux candidats de

présenter pour l'accord-cadre, plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements.

Identifikatur tal-proċedura: 27e6aca3-54ed-4f4a-a892-645ab6dce8d2

Identifikatur intern: 2026920018

Tip ta' proċedura: Ristretta

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi prinċipali tal-proċedura: Le présent projet de marché est soumis à la procédure d'appel d'offres restreint.----- Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 35331000 Munizzjon għal armi tan-nar u armi tal-gwerra

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun fiż-Żona Ekonomika Ewropea

2.1.3. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 70 000 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr ----- La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. ----- Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessibles sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. ----- Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli

déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale pour le seul pli de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur pour le seul pli de sauvegarde) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. ----- La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France. L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. En cas de dépôt de pli à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure avant l'arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicules). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leurs confidentialités.

Baži legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur /Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités /Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude /Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense /Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale/Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle /Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 20 motifs, les renseignements demandés dans le formulaire DC1, version S2A, entièrement complété dans sa dernière version et accessible sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Qualification, production et fourniture de munitions de calibre 12,7×99mm

Deskrizzjoni: Cf. rubrique 2.1 "Procédure-description" ci-avant.

Identifikatur intern: 2026920018

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 35331000 Munizzjon għal armi tan-nar u armi tal-gwerra

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizzjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Dans les locaux du Titulaire ou de ses éventuels sous-contractants ou sur site étatique en France métropolitaine.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 84 Xhur

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 70 000 000,00 EUR

Valur massimu tal-ftehim qafas: 99 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 pour chaque candidat ou membre du groupement : pour ce faire, il est obligatoire d'utiliser les formulaires version S2A, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> . Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à engager la société candidate individuelle (en cas de groupement, un DC1 unique pourra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie). Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement.----- Le candidat doit démontrer qu'il a les capacités suffisantes pour obtenir le marché, sous peine de rejet de sa candidature. Les candidats (ou les groupements) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessous, seront éliminés. Il devra ainsi apporter la preuve qu'il dispose des compétences suivantes. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. -----

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Pour un candidat étranger : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un

document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: En cas de sous-traitance : Un Sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) Sous-traitant(s) doit(vent) être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations sous-traitées et/ou (le cas échéant) les capacités sur lesquelles le candidat s'appuie, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) version S2A accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance> , complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doit(vent) être signé(s) par le Sous-traitant. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques et financières et de sécurité des approvisionnements définies dans le présent avis de marché.

Kriterju: Volum ta' negozju annwali ġenerali

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Ce chiffre d'affaire annuel portant sur le dernier exercice disponible ou la moyenne sur les trois derniers exercices disponibles, devra être égal ou supérieur à 15 millions d'euros (15 000 000,00 €). Si le candidat ou le groupement s'appuie sur ses Sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité. La déclaration précitée doit être fournie pour chaque Sous-traitant capacitair (économique et financier). Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Kriterju: Sigurtà tal-provvista

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Une description des sources d'approvisionnement dont le candidat dispose pour exécuter le présent projet de marché pour faire face à d'éventuelles augmentations des besoins de l'acheteur par suite d'une crise ou pour assurer les adaptations des fournitures faisant l'objet du marché public avec indication de leur implantation géographique lorsqu'elle se trouve hors du territoire européen.

Kriterju: Referenzi fuq consegne speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Le candidat (ou le groupement, le cas échéant) devra apporter les preuves des capacités suivantes : 1) Capacité à détenir en propre la définition de la munition de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN. Afin de prouver la capacité, le candidat (ou le groupement le cas échéant) fournira le plan de définition et les conditions de recette industrielle (par « recette industrielle » est attendu une description du processus interne par lequel les lots de production de munitions sont déclarés conformes à une définition qui répond au besoin exprimé) de la munition de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN.----- 2) Capacité à produire une munition de 12,7×99mm au standard OTAN. Afin de prouver la capacité, le candidat devra fournir une décision de mise en service par une armée européenne, ou un état membre de l'UE ou de l'EEE, de munitions de 12,7×99 mm au standard OTAN.----- 3) Capacité à produire annuellement au moins 5 millions de munitions de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN. Afin de prouver la capacité, le candidat fournira la capacité des moyens de production, exprimé en « production par minute », pour la production de munitions de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN ainsi que les caractéristiques techniques de chacun des moyens de production. La liste des types de munitions de 12.7×99mm conçus et des quantités fabriquées au cours des cinq dernières années avec leurs principales caractéristiques, la période de production et le destinataire (public ou privé).----- 4) Capacité relative à l'implantation des moyens de production (chargement de la poudre, assemblage des composants, conditionnement) et des moyens de recette industrielle nécessaire à la fabrication des munitions de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN, sur le territoire de l'UE ou de l'EEE. Afin de prouver la capacité, le candidat (ou le groupement le cas échéant) fournira pour les moyens de production et les moyens de recette industrielle des munitions de 12,7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN : un descriptif des moyens humains et techniques dont il dispose pour la production et la recette industrielle des munitions de 12.7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN et l'adresse du lieu d'implantation. Les effectifs moyens annuels du candidat (ou de chaque membre du groupement) pour chacune des cinq dernières années, en lien avec la production et la recette industrielle des munitions de 12.7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN. La liste et la présentation au moyen d'un dossier photos des moyens de production et des moyens de recette industrielle des munitions de 12.7×99mm à balle ordinaire au standard OTAN.----- 5) Capacité à produire des éléments métalliques (la balle et l'étui) des munitions de 12,7×99 mm à balle ordinaire au standard OTAN sur le territoire de l'UE ou de l'EEE. Afin de prouver la capacité, le candidat devra fournir la liste et la présentation au moyen d'un dossier photos des moyens de fabrication des éléments métalliques (balle et étui) des munitions de 12.7×99mm à balle ordinaire standard OTAN.----- 6)Capacité à s'approvisionner en poudre et amorce sur le territoire de l'UE ou de l'EEE. Afin de prouver la capacité, le candidat devra fournir une cartographie des sources d'approvisionnement auprès desquelles il prévoit de s'approvisionner pour l'exécution de l'accord-cadre.----- En cas de groupement, chaque membre du groupement devra apporter les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet de l'accord-cadre. Le candidat devra également fournir, pour chacun des sous-traitants, les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront

sous-traitées. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

5.1.10. Kriterji tal-ġhoti

Deskrizzjoni tal-metodu li għandu jintuża jekk il-koeffiċjent tal-korrezzjoni ma jistax jiġi espress permezz ta' kriterji: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Aċċess għal ċerti dokumenti tal-akkwist hu ristrett.

Informazzjoni dwar id-dokumenti ristretti hija disponibbli fuq: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Mezz ta' komunikazzjoni ad hoc:

Isem: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tal-proċedura:

Hija meħtieġa approvazzjoni tas-sigurtà

Deskrizzjoni: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900/ARM/CAB relative à la protection de l'information et des données approuvée par arrêté du 27 août 2025 (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obbligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biġisieb u jissottokuntratta

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partekipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partekipazzjoni: 29/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les clauses particulières du marché comporteront des exigences relatives à la sécurité des approvisionnements. Les clauses particulières du marché comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des États membres de l'Union européenne ou des parties à l'Espace économique européen du lieu d'exécution de tout ou partie des prestations ou des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie du marché, maintenir ou moderniser les produits acquis.

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Arrangament finanzjarju: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées.----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique.----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges.----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX ----- Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sottokuntrattar:

Il-kuntrattur irid jindika kwalunkwe bidla ta' sottokuntratturi matul it-twettiq tal-kuntratt.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 99

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris - Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 - Code postal : 75181 Pays: France – Email : Greffes.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 - Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> ----- L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Dipartiment: DA AID-CATOD
Indirizz postali: 60 Boulevard du Général Martial Valin CS 21623
Belt: Paris cedex 15
Kodiċi postali: 75509
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)
Pajjiż: Franza
Punt ta' kuntatt: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après (BT 506). Voir le 2.1.4 "Informations générales" pour les modalités de transmissions des plis.
Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr
Telefown: 0000000000
Indirizz tal-internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>
Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Profil tax-xerrej: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej
Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist
Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist
Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni
Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union
Numru tar-registrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291
Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 6ae04ab9-2d4d-4fb2-8ec4-54219584b3f7 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 18
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 24/06/2026 16:07:28 (UTC+00:00) Hin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli ufficjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 439616-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 121/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 26/06/2026